

RÉFLEXIONS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES COMPARAISONS ENTRE LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES PRÉSENTÉES

APRÈS LA PRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS NÉERLANDAISES, BRITANNIQUES ET FRANÇAISES QUI DONNE UN APERÇU DE LA SITUATION DES PRODUCTEURS DE LAIT dans trois pays de la C.E.E., une chose est frappante : la supériorité des résultats nets d'exploitation (autrement dit du Revenu Agricole) chez nos deux partenaires et plus particulièrement chez les Néerlandais. En effet, le revenu est de :

- 267.800 F environ sur 28,8 ha (exploitation de M. SIMONS) ;
- 354.200 F environ sur 49,4 ha (exploitation de M. STALENHOF).

Certes, M. WISSELINK a pris la précaution de préciser que ces exploitations avaient des revenus sensiblement plus élevés que la moyenne néerlandaise ; cependant, malgré cette précision, nous savons bien que le revenu moyen de l'éleveur néerlandais est sensiblement supérieur au revenu moyen de l'éleveur français. Mais les trois cas français présentés ne sont-ils pas, eux aussi, sensiblement au-dessus de la moyenne ? N'oublions pas en effet quels ont été les critères de choix de ces trois exploitations :

- résultats de production laitière se situant dans le premier tiers des résultats observés chez les adhérents au contrôle laitier du département ;
- revenu agricole se situant également dans le premier tiers des résultats observés au Centre départemental de Gestion (dans leur catégorie d'exploitation).

Or, les adhérents à ces organismes représentent au mieux 15 % des éleveurs ; cela veut dire que les cas français présentés se trouvent être parmi les meilleurs quant aux résultats observés et se situent dans la tranche supérieure correspondant à 5 ou au maximum 10 % des éleveurs français.

Cette comparaison entre pays est donc intéressante et permet d'analyser dans le détail non seulement les résultats mais aussi les conditions de production dans lesquelles se trouvent ces sept éleveurs.

Ne cachons pas que, secrètement, nous espérons trouver une explication aux écarts observés entre les résultats économiques :

- soit par des différences concernant le prix d'achat des produits nécessaires à l'agriculture (semences, engrais, aliments du bétail, main-d'œuvre, matériel, etc.) ;
- soit par les prix de vente des produits agricoles (lait, viande, céréales, etc.).

Certes, il est clair que le lait en Hollande se vend plus cher qu'en France (1,20 F contre 1 F, écart essentiellement lié au fameux problème des montants monétaires compensatoires) et le concentré coûte moins cher en Hollande qu'en France (0,90 F contre 1,05 F).

Par contre, en Hollande, le matériel de traction est plus cher, la terre est beaucoup plus chère (qu'il s'agisse de l'acheter ou de la louer), un veau de huit jours se vend moins cher, une génisse amouillante et une vache de réforme se vendent également moins cher.

Convenons donc que si le prix élevé du lait et le coût relativement faible du concentré constituent des avantages indiscutables en faveur des deux exploitations hollandaises, ces éléments n'expliquent pas tout.

Il faut alors examiner les systèmes de production et essayer de dégager leur efficacité respective, ce qui est une tâche très ardue. Tentons cependant l'opération et essayons d'en tirer quelques idées (1).

Le tableau ci-après indique d'abord qu'entre les exploitations comparées :

- Les niveaux de production par vache ne sont pas très différents (on note un léger avantage chez les Hollandais). La technicité des éleveurs en matière de conduite du troupeau est donc assez comparable.
- Les chargements sont par contre très différents : moins de 2 U.G.B./ha pour les éleveurs français, plus de 3 pour les éleveurs hollandais. Ceci a pour conséquence une production de lait ramenée à l'hectare totalement différente : un peu plus de 9.000 l/ha pour les élevages français, près de 18.000 l/ha pour les élevages hollandais.
- Les quantités de concentrés consommées par vache sont également très différentes : 700 kg en France, contre près de 1.600 kg aux Pays-Bas. Si l'on ramène cette quantité à l'hectare, l'écart est encore plus important : 1.300 kg pour les deux exploitations françaises les plus intensives (bretonne et normande), environ 5.000 kg pour les deux exploitations hollandaises.

En admettant qu'un kilo de concentré autorise une production de 2 kg de lait, la quantité de lait à l'hectare provenant des concentrés est très différente :

(1) Dans cette première comparaison, nous ne retiendrons, dans un premier temps, que les deux élevages français situés en Bretagne et en Normandie.

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION LAITIÈRE A L'HECTARE DE SURFACE FOURRAGÈRE OBTENUE DANS LES EXPLOITATIONS DES TROIS PAYS : FRANCE, GRANDE-BRETAGNE ET PAYS-BAS, QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES A L'A.F.P.F.

FRANCE		GRANDE-BRETAGNE		PAYS-BAS			
Lorraine		Bretagne	Normandie	Dorset	Shropshire	Nord Brabant	Utrecht
5.167	Production de lait par vache (kg)	5.370	4.800	5.320	4.909	5.759	5.461
1,23	Chargement (U.G.B./ha)	1,8	1,9	2,1	1,8	3,26	2,96
+ 6.355	Lait (kg/ha)	9.666	9.120	11.172	8.836	18.774	16.164
	Moyenne des deux exploitations	+ 9.393		+ 10.004		+ 17.469	
745	Concentré (kg/VL)	610	800	1.224	1.235	1.720	1.477
1,23	Chargement (U.G.B./ha)	1,8	1,9	2,1	1,8	3,26	2,96
916	Concentré (kg/ha)	1.098	1.520	2.570	2.223	5.607	4.371
	Moyenne des deux exploitations	1.309		2.396		4.989	
× 2	Efficacité théorique du concentré	× 2		× 2		× 2	
- 1.832	Production laitière venant du concentré (kg/ha)	- 2.618		- 4.793		- 9.978	
4.523	Production laitière venant du système fourrager (kg/ha)	6.775		5.211		7.490	
126.100	Revenu agricole	80.200	99.000	177.600	76.000	267.800	354.200

environ 2.600 kg dans les deux élevages français retenus, contre environ 9.900 kg dans les deux élevages hollandais.

Partant des deux séries de données « production laitière totale à l'hectare » et « production laitière provenant théoriquement des concentrés », on peut en déduire la quantité de lait à l'hectare provenant des fourrages, soit :

- 6.775 kg dans les deux exploitations françaises et
- 7.490 kg dans les deux exploitations hollandaises.

Cette méthode, bien que critiquable, permet cependant d'avoir une idée de l'efficacité des systèmes fourragers respectifs.

Vue sous l'angle fourrager, la différence entre les deux exploitations françaises et les deux exploitations hollandaises n'est donc pas aussi importante qu'on aurait pu l'imaginer a priori. Bien sûr, si l'on ajoute à l'énergie nécessaire pour la production laitière (provenant des fourrages) l'énergie nécessaire à l'entretien des animaux, l'écart se creuse puisqu'il y a 1,85 vache en moyenne à l'hectare dans les deux systèmes français, contre 3,1 dans les deux systèmes hollandais (2). Sur ce point précis, il faut aussi considérer qu'un fort chargement facilite l'exploitation rationnelle des herbages et permet de réduire très sensiblement les refus, donc le gaspillage ; mais, par ailleurs, ce chargement très élevé en permanence n'est possible que si la ration est complétée par une quantité importante de concentré.

Même si, en perfectionnant leur système fourrager, les deux éleveurs français arrivaient à améliorer leur rendement de 1.000 l/ha, les calculs démontrent que leurs revenus n'égaleraient toujours pas ceux des deux éleveurs hollandais, vu l'influence des problèmes monétaires.

Quelles solutions permettraient alors aux éleveurs français d'atteindre un revenu comparable à celui de leurs deux collègues hollandais ? Sans grand risque de se tromper, la solution suivante aurait beaucoup de chances d'être proposée en France actuellement : créer un atelier hors-sol, de porcs par exemple. Il n'est pas certain que M. WISSELINK ferait la même réponse.

En effet, avec des éleveurs compétents comme le sont ceux dont les exploitations ont été présentées, il envisagerait probablement d'augmenter l'importance du troupeau laitier, c'est-à-dire de passer de 35 vaches laitières à 50-60, peut-être même 70 vaches...

Dans la situation actuelle française, cette proposition ne manquerait pas de soulever des objections, s'appuyant sur le manque de disponibilités en fourrages nécessaires pour assurer les niveaux de ration de base couramment préconisés, ce à quoi M. WISSELINK répondrait que ce problème peut être résolu par l'utilisation plus grande de concentrés. Ce qui reviendrait à envisager une partie de la production laitière en dehors du système fourrager.

Si ces deux éleveurs français souhaitent effectivement améliorer leur revenu sans introduire d'autres spéculations dans leur exploitation, cette solution mérité d'être étudiée. Mais notons immédiatement que si cette piste

(2) En tenant compte de ces besoins d'entretien des animaux, on aboutit à une estimation de la productivité totale des prairies en U.F. effectivement utilisées d'environ 5.400 U.F. pour les deux exploitations françaises, contre environ 7.540 U.F. pour les deux exploitations hollandaises.

peut être envisagée par certains éleveurs, par contre, elle n'est pas valable pour l'ensemble des éleveurs français.

Dans le cas de la troisième exploitation française (plateau lorrain) qui a été présentée, le troupeau produit près de 5.200 l/vache/an. Avec un chargement de 1,23 U.G.B./ha, la production par hectare n'est que de 6.200 l. Déduction faite des concentrés consommés, il reste 4.400 l/ha produits à partir des fourrages de l'exploitation.

Ce dernier système, par rapport aux précédents, peut être considéré comme semi-extensif, quoique bien adapté à la région et surtout à la surface de cette exploitation de plus de 70 ha ; il permet à l'exploitant d'obtenir un très bon revenu (le meilleur des trois exploitations françaises présentées). Mais actuellement, en France, la majorité des éleveurs laitiers ne disposent que de 30 ou 40 ha, et souvent moins. Le système de cet éleveur lorrain transposé dans une structure de 30 ou 40 ha serait inadapté.

Il est évident qu'une solution pourrait consister à restructurer les exploitations laitières françaises pour les amener aux environs de 70 ha. Mais n'est-ce pas un rêve ou une utopie ? Il est clair que la grande majorité des éleveurs laitiers resteront encore, pour un certain temps, avec 30 ou 40 ha seulement.

Nul ne doute que ces éleveurs souhaitent améliorer leur revenu ; le développement ne peut alors passer que par une intensification de leur production, à savoir l'augmentation du nombre de litres de lait produits par hectare de surface fourragère.

Il est évident qu'il ne s'agit pas de faire appliquer brutalement à des éleveurs qui ne produisent actuellement que 3 à 4.000 l de lait/ha, la méthode hollandaise qui consiste actuellement à augmenter le chargement (donc la production) par la seule voie d'une distribution plus importante de concentrés. Il existe une première étape à franchir d'abord, qui consiste à valoriser au maximum la production fourragère obtenue sur l'exploitation même, formule la plus économique et la plus rentable pour l'éleveur... mais aussi pour la collectivité.

La première des priorités consiste à produire le maximum de la production laitière à partir des fourrages de l'exploitation. Pour cela, il faut produire plus de fourrages et des fourrages de meilleure qualité, ce que l'on sait faire aujourd'hui. C'est alors que la solution « concentrés » de nos voisins hollandais, qui eux ont déjà tiré le maximum de leur système fourrager, pourra être envisagée.

V. LEBRUN,
Ingénieur à l'I.T.E.B.